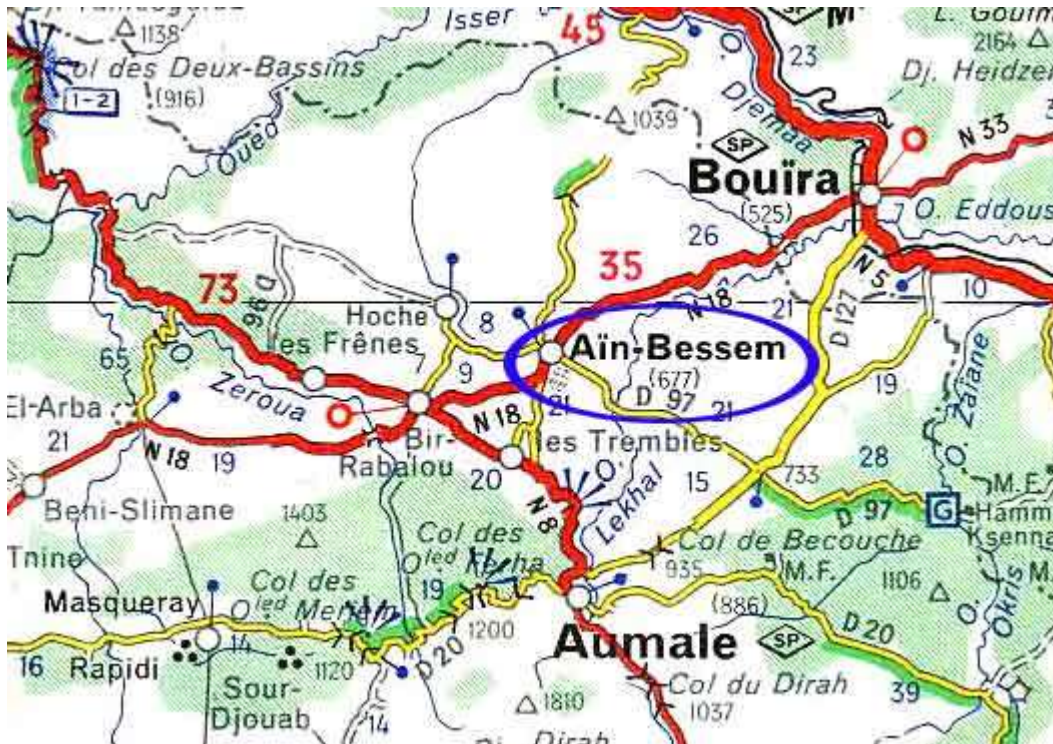


BERTVILLE

Culminant à 593 mètres d'altitude ce village est situé dans la plaine des Aribes entre Aïn-Bessem (à 8 km) et Bouïra (au Nord-est). La plaine des Aribes porterait le nom d'une tribu saharienne qui s'y serait fixée à une date antérieure à l'arrivée des Turcs.



Climat méditerranéen avec été chaud.

Nom d'Origine : AÏN-BOU-DIB

Ces Aribes, sans doute belliqueux de nature auraient rendu beaucoup de services aux Turcs en leur fournissant d'efficaces troupes auxiliaires en cas de besoin.

Cette plaine ressemble davantage à un large couloir plat qu'à une plaine proprement dite, car elle ne constitue que le tronçon central du synclinal qui relie la cuvette de Berrouaghia à la mer.



Blason _____ d'AÏN BESSEM

Présence française 1830 – 1962

Ce centre a été créé quatre ans à peine après Aïn-Bessem (1876) dont il fut une annexe jusqu'en 1950. Le 4 janvier 1888 il est dénommé BERTVILLE. En 1880 le lieu s'appelait Aïn-Bou-Dib et non Aïn-Lalouï comme après 1962.

Auteur : M. Georges BOUCHET

Sous la 3^{ème} république avant 1914 :

Ce fut la période la plus favorable à la création des villages de colonisation : Une quinzaine pour le seul Titteri et plus de 300 pour toute l'Algérie. Cette brutale accélération succéda au net ralentissement impérial de 1851 à 1864 ; puis à un arrêt volontaire à partir de 1864.

Pourquoi un tel changement ?

D'abord la mise à l'écart progressive des officiers des bureaux arabes qui avaient le souci de protéger les indigènes contre d'éventuels abus et spoliations. Ils ont été remplacés par des administrateurs civils de commune mixte dans toutes les régions telliennes, les seules vraiment propices à l'installation d'agriculteurs européens. La formule des communes mixtes avait été imaginée en 1868, mais réservée aux territoires sous administration militaire. C'est l'arrêté du 24 novembre 1871 qui rendit son extension possible aux territoires civils, avec pour chef-lieu, toujours, un village européen, par exemple dans le Titteri, Berrouaghia.

Ensuite la nomination des gouverneurs généraux désireux d'implanter des colons français sur l'ensemble du territoire. Trois gouverneurs généraux ont mis la colonisation rurale au premier rang de leurs préoccupations :

- Le vice-amiral comte Louis de GUEYDON (1871 -1873),
- Le général de division Antoine CHANZY (1873 - 1879),
- Le conseiller d'Etat Louis TIRMAN (1881 - 1891)



Louis Henri de GUEYDON

https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Henri_de_Gueydon



Antoine CHANZY

https://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred_Chanzy



Louis TIRMAN

https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Tirman

Pour trouver les terres indispensables à la création de villages trois méthodes furent utilisées :

- Le séquestre de terres prise aux tribus insurgées en 1871 (Le Titteri fut très peu ou pas du tout concerné par ces séquestres),
- L'achat de gré-à-gré (La meilleure ; mais pas facile de trouver des vendeurs),
- L'expropriation pour cause d'utilité publique.

Et enfin pour la colonisation privée, c'est-à-dire pour les achats de terre par des particuliers, la nouvelle Loi Warnier du 26 mars 1873 institua une nouvelle législation sur les licitations (ventes aux enchères d'un bien indivis comme celui de la plupart des tribus) très favorable aux acheteurs et spéculateurs, européens ou pas, cultivateurs ou pas. Cette Loi entraîna de tels abus que son emploi fut freiné dès 1887 et qu'elle fut volontairement oubliée en 1891. Et en février 1897 une nouvelle loi empêcha qu'un seul copropriétaire puisse obtenir une licitation.

NB : Le lecteur désireux d'en savoir plus doit s'intéresser à la loi WARNIER, au droit de « Chefâa » et à sa réforme par la loi du 16 février 1897, ainsi qu'aux articles 815 et 827 du code civil français. Entre 1873 et 1897 il suffisait de soudoyer un fellah copropriétaire pour qu'il demande à un juge complaisant d'autoriser ou d'ordonner une vente par licitation. De telles ventes se firent au profit d'acheteurs européens et musulmans. Un site Internet algérien précisait en 2006 : 55 % aux colons et 45 % à de riches familles musulmanes.

Les conditions d'attribution des concessions ont fait l'objet de trois décrets entre 1871 et 1904 ; les modifications allant dans le sens du durcissement :

Décret du 10 octobre sous le Gouverneur général (G.G.) Gueydon :

-Il faut être français, mais pas forcément "immigrant", c'est-à-dire métropolitain. Les colons et les fils de colons peuvent solliciter une concession. Gueydon pensait que la présence de colons ou de fils de colons était souhaitable

car "cultivateurs laborieux et entendus, ils sont un excellent exemple pour les nouveaux venus",

-La concession est gratuite comme avant 1864,

-L'obligation de résidence est de 5 ans pour recevoir le titre de propriété.

Décret du 30 septembre 1878 sous le G.G. Chanzy :

C'est le principal car il fut appliqué durant 25 années. La concession reste gratuite, mais l'obligation de résidence est ramenée à 3 ans sous condition d'avoir investi au moins 100 Francs par hectare. Les concessions seront agrandies : 40 hectares au maximum.

En 1892, le G.G. Cambon garda la gratuité de la concession, mais exigea que le demandeur possède un capital de 5.000 Francs. On ne voulait pas attirer de pauvres gens, mais des cultivateurs capables d'investir.



Jules CAMBON (1845/1935)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jules_Cambon



Célestin JONNART (1857/1927)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Jonnart

Décret du 13 septembre 1904 sous le G.G. Célestin Jonnart :

Il prévoit quatre modes d'attribution :

-Un "normal" : vente à prix fixe à bureau ouvert (à Alger pour le Titteri),

-Un "secondaire" pour les fermes isolées : ventes aux enchères par adjudication publique.

-Et "deux exceptionnels" : vente de gré-à-gré ou concession gratuite. La gratuité n'est donc pas abandonnée, mais elle coûte trop cher et on souhaite s'en passer. Par ailleurs l'obligation de résidence est allongée à 10 ans et il est interdit de vendre, avant 20 ans, à un indigène ou à un non-cultivateur. Il y avait trop d'exemples de colons qui revendaient leurs terres et quittaient le village aussitôt que possible.

Comme on commençait à aborder les hautes plaines steppiques la concession peut atteindre 200 hectares. Les 2/3 des lots sont réservés à des immigrants, car le but n'est pas de déplacer des colons, mais d'en attirer de nouveaux.

Le problème du coût avait d'ailleurs fait échouer en 1882 le projet du G.G. Tirman dit des 50 millions. Ce projet prévoyait de créer avec ces 50 millions, 300 villages de 50 feux (foyers) sur 600.000 hectares. Mais à Paris les députés l'ont rejeté par 249 voix contre 211 au motif qu'il coûtait trop cher et qu'il entraînerait trop d'expropriations et de mécontentements dans les tribus concernées.



Au répertoire de 1902, il est précisé : Commune Mixte d'Aïn-Bessem (arrêté gouvernemental du 17 février 1879) :

AÏN-BESSEM, centre chef lieu : 980 habitants dont 535 français – Superficie 3 911 hectares,
AÏN-BESSEM, partie de douar-commune : 808 habitants – Superficie 624 ha,
ABOUTVILLE (AÏN-EL-HADJAR), centre : 189 habitants dont 94 français – Superficie 1 297 ha,
AÏN-HAZEM, douar-commune : 2 061 habitants dont 4 français – Superficie 16 185 ha,
AÏN-TIZIRET, douar-commune : 1 799 habitants – Superficie 5 658 ha,
BERTVILLE (AÏN-BOU-DIB), centre : 188 habitants dont 87 français – Superficie 2 045 ha,
ERRICH (Oued EL AZIZ), douar-commune : 4 436 habitants dont 27 français – Superficie 8 648 ha,
HOCHÉ (KHRABOUZIAT), centre : 193 habitants dont 49 français – Superficie 1 176 ha,
KOUDIAT-HAMRA, douar-commune : 1 469 habitants – Superficie 3 728 ha,
MAGRAOUA (Ouled SELIM), douar commune : 1 727 habitants – Superficie 5 347 ha,
METTENANT, douar-commune : 5 557 habitants – Superficie 13 562 ha,
OUED-EL-BERDI, douar-commune : 3 245 habitants dont 12 français – Superficie 14 721 ha,
SIDI-KALIFA, douar-commune : 1 483 habitants – Superficie 4 967 ha,
SIDI-ZOUIKA, douar-commune : 2 038 habitants – Superficie 6 746 ha,
SOUFLAT (Ouled SIDI SALEM), douar-commune : 2 661 habitants – Superficie 8 212 ha,

Total : 28 834 habitants dont 809 français – Superficie : 96 794 hectares.

En 1880 création et rattachement à la Commune Mixte (CM) du hameau Bertville, 8 km plus à l'Est.

La commune mixte et ses trois villages annexes :

Ces quatre centres sont ceux de la plaine des Aïribs : sont Aïn-Bessem, Aboutville, Bertville et Hoche.

De Bir-Rabalou à Bouïra la plaine s'étire sur une trentaine de kilomètres dont une vingtaine dans la commune mixte d'Aïn-Bessem. Ce couloir ne s'élargit en véritable plaine qu'entre Bir-Rabalou – Les-Trembles et Aïn-Bessem. Il est drainé vers l'Est par l'oued Lekhal qui descend d'Aumale.

Vers l'aval, l'oued change plusieurs fois de nom pour s'appeler oued Ed Dous, puis oued Sahel, puis Soummam. Cette façon de changer les noms des cours d'eau en aval est de tradition en Algérie.

Ce couloir est dominé au sud, mais à plus de 14 Km à vol d'oiseau, par les collines boisées de la forêt du Ksenna qui constitue la limite du massif de l'Ouennougha. Au nord il est séparé de la vallée de l'oued Soufflat par les hauteurs du djebel Hellala (1042 mètres). Son altitude baisse lentement de l'ouest (650 m) vers l'est (550 m). Il est cependant 100 mètres plus bas que le petit plateau où se trouve le village d'Hoche.

Quant on remonte en voiture (ou autrement mais c'est plus long) la RN 18, l'impression qui s'impose est celle d'une plaine bordée par la ligne bleue d'un djebel pas très élevé. C'est tout à fait le cas sur la photo ci-dessous.



[Paysage de l'Atlas blidéen]

L'économie locale était basée sur la culture des céréales pour tous avec en plus la vigne pour les colons et un peu d'arboriculture pour les fellahs des douars kabyles.

En effet, comme partout sur la bande des terres colonisées entre Boréli-La-Sapie et Bouira, c'est le vignoble qui assurait les meilleurs revenus. Comme la création de ces quatre centres fut tardive, les colons ont bénéficié dès le début, de la crise du phylloxéra qui leur a ouvert le marché français ; d'autant mieux que leurs vins acquièrent rapidement une bonne réputation qu'ils n'ont jamais perdue. Lorsque l'Office du vin décida en 1947 de classer les vignobles d'Algérie, ils furent placés, comme ceux de Médéa et de Berrouaghia, dans la catégorie « *Vignoble de*

Montagne » produisant des vins VDQS. Bien évidemment il y avait des conditions à respecter concernant notamment :

-Le choix des cépages :

- . Pour les rouges CARIGNAN, CABERNET, PINOT et CINSAULT,
- . Pour les blancs FARANAH, CLAIRETTE, UGNI, ALIGOTE,

- Un rendement maximum de 40 hectolitres par hectare,
- Un degré d'alcool de 12°au minimum ; en fait de 12 à 15°.

Pour bien mesurer l'intérêt économique de ce vignoble, un article du journal "El Watan" datant du 1^{er} août 2004 ne cache pas ses regrets : « *La viticulture, par les nombreux soins qu'elle réclame créait beaucoup d'emplois et de richesse. C'était une époque pleine de faste. L'arrachage de la vigne nous a porté un coup sévère. Aujourd'hui il ne reste que les céréales et les pommes de terre. Mais les céréales sont guettées par les sécheresses de printemps et les maladies* ».

Cette région, proche de la Kabylie, aurait supporté comme elle, des plantations d'oliviers. Mais l'oléiculture qui semble avoir existé à l'époque romaine, ne faisait pas partie des traditions des Aïrîbs de la plaine. On trouve cependant des oliviers sur les contreforts habités par les kabyles.

Ces quatre villages sont presque du même âge. Ils ont tous été créés dans un laps de temps entre 1876 et 1890. Leur fondation a donc respecté le système de concession gratuite sans la condition de possession du capital de 5.000 francs ajoutée en 1892.

BERTVILLE (Source Anom) : Le centre de population d'Aïn-Bou-Dib est créé par arrêté du 29 novembre 1880, dans la commune mixte d'Aïn-Bessem. Il prend le nom de Bertville par décret du 4 janvier 1888. Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département de Médéa.



BERTVILLE pour honorer mémoire de Paul BERT né le 19 octobre 1833 à Auxerre (Yonne) et mort le 11 novembre 1886 à Hanoï (Vietnam). C'est un médecin physiologiste et homme politique français. Il est enterré à Auxerre.



https://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Bert

« La démission collective de la municipalité d'Aïn-Bessem et des Adjointes de Hoche, Bertville et Aboutville est appelée à faire sensation.

Certes, cette manière de protester peut paraître insolite. On fera difficilement entrer dans l'esprit de bien des gens que la grève soit le meilleur moyen d'obtenir satisfaction. Et même, si l'on admet la grève comme une arme de combat naturelle pour des ouvriers ayant à sa plaindre d'un patron, on ne saurait volontiers convenir qu'elle puisse être employée à titre *d'ultima ratio* par des représentants autorisés, à un degré quelconque, des populations.

« Cependant en la circonstance, blâmer l'assemblée municipale d'Aïn-Bessem serait peut-être injuste. Avant de prendre une détermination aussi extrême que celle à laquelle elle s'est arrêtée, elle a fait de son mieux pour qu'en haut lieu ses revendications – qui sont celles des Colons de la région – soient accueillies favorablement. Elle n'a pu obtenir qu'une fin de non recevoir et blessante pour sa dignité.

« On doit d'autant moins se hâter de désapprouver la démission des conseillers municipaux d'Aïn-Bessem et celles des Adjointes des annexes, qu'on doit rationnellement s'attendre à voir le même fait se reproduire ailleurs. N'ont pas que l'exemple puisse être contagieux, qu'il encourage ceux qui seraient tentés de l'imiter, mais tout simplement parce qu'en d'autres régions la situation mauvaise accusée à Aïn-Bessem se retrouve, et que les municipalités en détresse se heurteront également au système administratif en honneur au palais de la rue Bruce, système si justement qualifié de « *jemenfoutisme* ».

« On peut être adversaire résolu de tout socialisme d'Etat et pourtant admettre que l'intervention de l'Etat est parfois nécessaire, surtout en matière de colonisation. C'est le cas pour Aïn-Bessem. Voilà un centre qui, si peu qu'il eût été favorisé par le gouvernement, était appelé à devenir très prospère. Il est situé au milieu de la magnifique plaine des Aribes et presque à égale distance de Bouïra et d'Aumale. La région a paru jadis merveilleusement propice pour la création et le développement de centres de colonisation. On y a créé Aboutville, Bertville, Hoche ; d'autres villages y sont encore projetés. Les gens d'Aïn-Bessem sont pour la plupart de « vrais colons ». Ils ont créé des vignobles superbes et leurs vins jouissent déjà d'un certain renom.

« Malgré tout, malgré l'aisance relative de certains colons, la situation du centre est restée essentiellement précaire ; elle est devenue intenable pour plusieurs immigrants établis à Bertville et à Aboutville ; quelques-uns d'entre eux se sont rebutés et ont déserté. On peut voir dans ces deux villages plusieurs maisonnettes totalement abandonnées. Il faut dire aussi que là, peut-être plus que partout ailleurs, l'administration s'est montrée d'une rigueur impitoyable dans l'application du décret de 1878.

« Je sais tel colon qui a été évincé après 4 ans de demi de résidence, bien qu'il eût dépensé près de 5 000 francs en constructions sur sa concession. Celle-ci, y compris les constructions, a été vendue aux enchères pour la somme de 12 cents francs.

Et bien l'administration se montre tout aussi paternelle à l'égard de la collectivité que pour les individus. Elle a distrait d'Aïn-Bessem, au profit des localités voisines, plusieurs douars dont la part d'impôt permettrait à Aïn-Bessem d'équilibrer tant bien que mal son budget, de faire exécuter dans ses annexes divers travaux d'utilité publique, que l'Etat aurait dû effectuer avant d'y appeler des Colons.

« La municipalité d'Aïn-Bessem expose au Gouvernement général combien la situation lui est rendue difficile par ces distractions de douars ; elle demande que quelques-uns d'entre eux lui soient ré-annexés ; elle s'ingénie à faire des économies sur son maigre budget et parvient à diminuer ses dépenses de 15 000 francs – chiffre énorme pour une commune semblable ; enfin elle sollicite un agrandissement territorial.

« A tout cela que répond M. Cambon? Que c'est de l'initiative privée seule qu'Aïn-Bessem doit attendre son développement et sa prospérité ; qu'en ce qui concerne l'agrandissement territorial, le domaine communal est largement suffisant, comptant 3 910 hectares.... »

Transports :



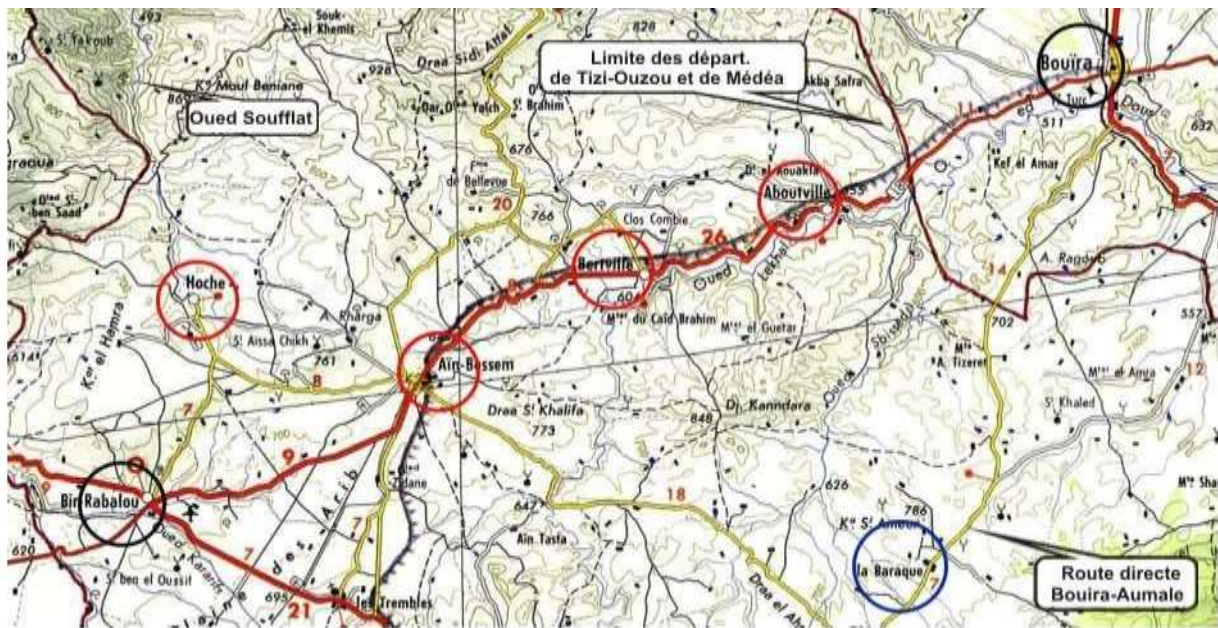
Après bien des péripéties la voie ferrée ardemment souhaitée en 1912 a finalement été construite et mise en service en 1926. En 1932 le train mettait au minimum trois-quarts d'heure pour relier Bouira (correspondance des trains Alger –Constantine) à Aumale (43 km) avec arrêts à Aboutville, Bertville, Aïn-Bessem et Les Trembles.

Après la guerre 1914/1918 des lignes d'autocars ont été mises en service par l'Auto-Traction de l'Afrique du Nord permettant de relier :

- Alger à Aumale en 3 heures 30,
 - Alger à Aïn-Bessem en 5 heures,
 - et Alger à Bir-Rabalou en 3 heures ou 3 heures 30
- (horaire extrait d'Alger guide de 1932)

Vous invite à visualiser ce site pour complément d'info :

<http://rambert.francis.free.fr/aumale/aumalehisto/aumalecommunications.htm>



Ces quatre centres sont ceux de la plaine des Aribes, entendue au sens large. Ce sont Aïn-Bessem, Aboutville, Bertville et Hoche.

J'ai choisi de faire figurer sur cet extrait de la carte au 1/200 000, comme points de repère, quatre centres qui ne sont pas dans la commune mixte d'Aïn-Bessem. Ce sont Bouira qui est un chef-lieu d'arrondissement du département de Tizi-Ouzou, Bir-Rabalou et son annexe des Trembles qui fut créé sous le second Empire en 1858, et La Baraque, un ancien caravansérail sur la route directe Bouira-Aumale devenu chef-lieu de commune en 1956.

Le trait noir épais localise le tracé de la voie ferrée inaugurée en 1927.

Cette plaine des Aribes porterait le nom d'une tribu saharienne qui s'y serait fixée à une date antérieure à l'arrivée des Turcs. Ces Aribes, sans doute belliqueux de nature auraient rendu beaucoup de services aux Turcs en leur fournissant d'efficaces troupes auxiliaires en cas de besoin.

Cette plaine ressemble davantage à un large couloir plat qu'à une plaine proprement dite, car elle ne constitue que le tronçon central du synclinal qui relie la cuvette de Berrouaghia à la mer.

Photo issue du site Ténés

ETAT-CIVIL

- Source Anom -

SP = Sans Profession

- Première Naissance : (07/04/1889) de MAKLOUF Berthe (Père cultivateur) ;
- Premier Mariage : (22/06/1889) de M. GONON Pierre (Employé natif Rhône) avec Mlle COSTE Baptistine (SP native Aumale-Algérie) ;
- Premier décès : (28/06/1889) de GUIRAND Martin (48 ans, native des Alpes de Htes Provence) ;

Les premiers DECES relevés :

- 1889 (20/09) de PEDRO ? (35 ans, Jardinier, natif Espagne). Témoins MM. COSTE Augustin (G-champêtre) et SIMON Antoine (Jardinier) ;
- 1889 (26/09) de PONCIN J. Baptiste (57 ans, Négociant natif Isère). Témoins MM. BUSSON Nicolas et BOURILLON Jean (Cultivateurs) ;
- 1889 (16/10) de MOULIN Simon (39 ans, Cultivateur natif Drôme). Témoins MM. PLAGNOL Louis (Instituteur) et VAUSSERAT J (Cultivateur) ;
- 1889 (20/11) de COSTE J. Baptiste (16 ans, natif Aumale). Témoins MM. GONON Pierre (Employé) et BOURILLON Jean (Cultivateurs) ;
- 1890 (23/02) de MAKLOUF Marie (8 ans). Témoins MM. COSTE Augustin (G-champêtre) et BOURILLON Jean (Cultivateurs) ;

1890 (18/07) de COLIN Pierre (23 ans, Détenu natif Vienne). Témoins MM. ANDREI Charles (Militaire) et COSTE Augustin (G-champêtre) ;
 1890 (02/08) de HEYDON Jeanne (17 jours). Témoins MM. HEYDON Alain (père, Cultivateur) et PLAGNOL Louis (Instituteur) ;
 1890 (15/08) de GONON Laurence (3 mois). Témoins MM. GONON Pierre (père, Employé) et COSTE Augustin (G-champêtre) ;
 1890 (17/08) de HEYDON Emile (20 jours). Témoins MM. HEYDON Alain (père, Cultivateur) et PLAGNOL Louis (Instituteur) ;
 1890 (10/09) de BUTIN Clotilde (3 ans). Témoins MM. BUTIN Victor (père, Cultivateur) et CROUZIER Martin (Forgeron) ;
 1890 (19/09) de BUTIN Victor (14 ans, natif Aumale). Témoins MM. BUTIN Victor (père, Cultivateur) et BOURILLON Jean (Cultivateur) ;
 1890 (17/10) de DUFOUR Léon (36 heures). Témoins MM. PARIS Jean (Cultivateur) et COSTE Augustin (G-champêtre) ;
 1891 (23/03) de ANDRAULT Samuel (25 ans, Cultivateur natif Charente). Témoins MM. ANDRAULT Pierre (père) et GUGARD JJ (Cultivateurs) ;
 1891 (07/06) de SERVAT Antoine (28 ans, Cultivateur natif Ariège). Témoins MM. PLAGNOL Louis (Instituteur) et BOURILLON Jean (Cultivateurs) ;
 1891 (24/07) de DINARD Emile (3 ans). Témoins MM. COMBIER Fernand et DUFOUR Eugène (Cultivateurs) ;
 1891 (19/08) de LAJON Pierre (38 ans, natif Vaucluse). Témoins MM. ALQUIER Antoine (Militaire) et LAFFONT Philippe (Employé) ;
 1891 (25/08) de LAJON Pierre (60 ans, Cultivateur natif Vaucluse). Témoins MM. APPY Xavier et GUIZARD Jean (Cultivateurs) ;
 1892 (10/03) de ROUGER Ephrein (50 ans, Cultivateur natif Hérault). Témoins MM. OLAME Louis et MONPIED Jean (Employés) ;
 1892 (30/09) de MARTINET Adèle (6 mois). Témoins MM. BUTIN Victor et APPY Xavier Cultivateurs) ;
 1892 (15/11) de BERLIER née SATRE Antoinette (77 ans, Tailleuse native Vienne). Témoins MM. TERRIEUX H (G-champêtre) et COSTE A (Colon) ;
 1893 (22/01) de MARTINET Antoine (52 ans, natif Savoie). Témoins MM. GRAFF Armand et BUCHLIN J. Pierre (Employés) ;
 1893 (27/07) de FAVRE Marie (71 ans native Savoie). Témoins MM. POSSOZ François et MARGUERETTAZ Ferdinand (Cultivateurs) ;
 1893 (09/10) de ARSAC Louis (24 ans, natif Drôme). Témoins MM. COMBIER Eugène et CHAMBRIER Paul (Cultivateurs) ;
 1893 (27/10) de TERRIEUX Henriette (1 mois). Témoins MM. APPY Xavier et ANDRAULT Elie (Cultivateurs) ;
 1893 (10/12) de POSSOZ Françoise (28 ans, native Savoie). Témoins MM. MARGUERETTAZ Ferdinand et COSTER Pierre (Cultivateurs) ;
 1894 (21/04) de ARRUEL Suzanne (58 ans, native Alsace). Témoins MM. TERRIEUX F (G-champêtre) et ESPITALIER H (Cultivateur) ;
 1894 (21/10) de BOLUT Charles (31 ans, natif Jura). Témoins MM. ANDRAULT Pierre (Cultivateur) et TERRIEUX F (G-champêtre)

Années : 1895 1896 1897 1898 1899 1900 1901 1902 1903 1904 1905
Décès : 05 07 04 03 03 02 02 02 01 03 01

L'étude des actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

-1889 (10/12) : M. GAY Eugène (Cultivateur natif Savoie) avec Mlle HERMIEU Mélanie (Couturière native du Var) ;
 -1893 (14/06) : M. TERRIEUX François (G-champêtre natif Corrèze) avec Mlle ATTARD Joséphine (Institutrice native Alger) ;
 -1894 (15/02) : M. JARRE François (Cultivateur natif Savoie) avec Mlle VAUDEY Marie (SP native de Savoie) ;
 -1894 (19/09) : M. CATTANEO Joseph (Cultivateur natif ITALIE) avec Mlle POSSOZ Marie (SP native de Savoie) ;
 -1895 (04/05) : M. PARIS Henri (Cultivateur natif Vaucluse) avec Mlle COSTE M. Louise (SP native Aumale -Algérie) ;
 -1896 (14/11) : M. VEYRET Dominique (Employé natif Constantinois) avec Mlle MOUNIGUET Isore (SP native du Var) ;
 -1898 (11/04) : M. ROMAIN Antoine (Mécanicien natif Constantinois) avec Mlle BUTIN Marie (SP native Ain-Bessem -Algérie) ;
 -1898 (06/06) : M. ORTIAL Paul (Cultivateur natif Ardèche) avec Mlle DELAUNAY Aline (SP native de la Seine) ;
 -1899 (18/01) : M. ANDRAULT Pierre (Cultivateur natif Deux Sèvres) avec Mlle DELAUNAY Isabelle (SP native de la Seine) ;
 -1899 (18/01) : M. BITOIS Adrien (Retraité natif Vienne) avec Mlle ANDRAULT Sara (SP native Deux Sèvres) ;
 -1899 (15/04) : M. FOURRIER Louis (Gendarme natif Sarthe) avec Mlle MOUNIGUET Marie (SP native du Var) ;
 -1900 (18/04) : M. DELAUNAY Valéry (Cultivateur natif Seine) avec Mlle VULMONT Mina (SP native du Constantinois) ;
 -1903 (31/12) : M. FLANDIN Maurice (Cultivateur natif Savoie) avec Mlle VERNAL Marie (Ménagère native ITALIE) ;
 -1905 (16/11) : M. LIENARD Edouard (Cultivateur natif Drôme) avec Mlle JARRE Léontine (SP native de la Savoie) ;

Les **NAISSANCES** relevées :

(Profession du père)

(1897) ANDRAULT Edmond (Cultivateur) ; (1903) ANDRAULT Marguerite (Cultivateur) ; (1899) ANDRAULT René (Cultivateur) ; (1904) ANDRAULT Sylvie (Cultivateur) ; (1901) ANDRE Adelaïde (Cultivateur) ; (1902) ANDRE Jules (Cultivateur) ; (1893) APPY Alice (Cultivateur) ; (1896) APPY Elise (Cultivateur) ; (1890) APPY Henri (Cultivateur) ; (1891) BERLAND Marcel (Cultivateur) ; (1903) BOUCAULT Eugène (Cantonnier) ; (1901) BURCELIN Cyrille (Cultivateur) ; (1889) BUTIN Adèle (Cultivateur) ; (1900) CARAVELLO Octave (Cultivateur) ; (1895) CATTANEO Joseph (Cultivateur) ; (1894) CHAMBRIER René (Cultivateur) ; (1890) CROUZIER Clémence (Forgeron) ; (1892) CROUZIER Gaston (Forgeron) ; (1890) DUFOUR Léon (Cultivateur) ; (1895) FERA Léonardi (Mineur) ; (1904) FLANVIN Alfred (Cultivateur) ; (1900) FOURRIER Emile (Gendarme) ; (1901) FOURRIER Maurice (Gendarme) ; (1894) GALLAND Marcel (Cultivateur) ; (1890) GEROUDET Célestin (Ferblantier) ; (1897) GIRARD Henriette (Cultivateur) ; (1893) GONON Gérald (Boulangier) ; (1897) GONON Henri (Commerçant) ; (1890) GONON Laurence (Employé) ; (1891) GONON Madeleine (Employé) ; (1903) HAUBERT André (Cultivateur) ; (1890) HEYDON Emile (Cultivateur) ; (1890) HEYDON Jeanne (Cultivateur) ; (1897) JURUS Hélène (Cultivateur) ; (1905) JURUS Hortense (Cultivateur) ; (1896) LEGAT Albert (Cultivateur) ; (1893) MARGUERETTAZ Pierre (Cultivateur) ; (1892) MARTINET Adèle (Cultivateur) ; (1894) MARTINET Virginie (Cultivateur) ; (1903) MENETRIER Eucher (Cantonnier) ; (1903) ORTIAL Edouard (Cultivateur) ; (1901) ORTIAL Pierre (Cultivateur) ; (1899) ORTIAL Yvonne (Cultivateur) ; (1904) PARIS Jeanne (Cultivateur) ; (1896) PARIS Jeanne Clémence (Cultivateur) ; (1896) PARIS M. Louise (Cultivateur) ; (1892) PIED Fernand (Cultivateur) ; (1890) REBOUL Paul (Cultivateur) ; (1899) ROUSSEY Lucien (Facteur) ; (1901) SCACCIA Henriette (Terrassier) ; (1901) SCHEFFER Eric (Cultivateur) ; (1897) SCHEFFER Hans (Cultivateur) ; (1895) TERRIEUX Henriette (G-champêtre) ; (1899) VEYRET Fernande (Receveur) ; (1890) VINARD Edouard (Cultivateur) ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à Google vous devez alors inscrire anom Algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)
 -dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner BERTVILLE sur la bande défilante.

-Dès que le portail **BERTVILLE** est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

DEMOGRAPHIE

- Sources : **GALLICA** et **DIARESSAADA** -

Année 1884 = 85 habitants dont 85 européens ;
Année 1892 = 265 habitants dont 121 européens ;
Année 1902 = 188 habitants dont 91 européens ;
Année 1954 = 2208 habitants dont 46 européens ;

DEPARTEMENT

Le département de **MEDEA** fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Il avait l'index **9 E**



Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de Médéa, fut une sous-préfecture du département d'Alger, et ce jusqu'au 20 mai 1957. A cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de Médéa fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 50 331 km² sur laquelle résidaient 621 013 habitants et possédait cinq sous-préfectures : Aumale, Boghari, Bou-Saâda, Paul-Cazelles et Tablat.

En 1958, un arrondissement supplémentaire lui est rattaché, celui de Djelfa, constitué du territoire de la Commune mixte éponyme, et les arrondissements d'Aumale, de Bou-Saâda et de Tablat en sont distraits pour constituer l'éphémère département d'Aumale.

L'Arrondissement d'AUMALE comprenait 14 centres :

ABOUTVILLE - AÏN-BESSEM - AÏN-EL-HADJEL - AUMALE - BENI-SLIMANE - **BERTVILLE** - CAMP-DES-FRENES - DIRAH - HOCHÉ - LA-BARAQUE - LES-TREMBLES - MAGINOT - MASQUERAY - SIDI-AÏSSA -

MONUMENT AUX MORTS

- Source : *Mémorial GEN WEB* -

GUERRE 1914/1918 : APPY Henri (1915)  ;

GUERRE 1939/1945 : BOUCHEDDA Saïd (1944) ; CAREF Rabah (1945) ; FOUROUX Roger (1943) ; LAREF Rabah (1945)  ;

Nous n'oublions par nos Forces de l'Ordre victimes de leurs devoirs dans ce secteur :

■ ■ Canonnier (410^e RAA) BALDASSERONI René (20ans), tué à l'ennemi le 14 avril 1958 ;
Aspirant (410^e RAA) BLANCHARD Jean (25ans), mort des suites de blessures le 4 novembre 1960 ;
Soldat (?) BOULON Elie (22ans), tué à l'ennemi le 30 octobre 1956 ;
Canonnier (410^e RAA) BRABLE Robert (22ans), tué à l'ennemi le 1er janvier 1959 ;
MDL (1^{er} RA) CAPDEVILLA François (37ans), tué à l'ennemi le 10 mars 1956 ;
Sous-lieutenant (410^e RAA) CHARPENTIER Bernard (27ans), tué à l'ennemi le 4 novembre 1960 ;
Brigadier (410^e RAA) CHAUVIN Edmond (22ans), tué à l'ennemi le 20 janvier 1956 ;
Artilleur (410^e RAA) CLOS-VERSAILLES Jean (20ans), tué à l'ennemi le 18 novembre 1957 ;
Sergent-chef (2^e RPIMa) COTTREAU Roger (29ans), tué à l'ennemi le 26 janvier 1959 ;
Capitaine (410^e RAA) D'ARCY Pierre (38ans), tué à l'ennemi le 1er janvier 1959 ;
Servant (410^e RAA) ESTEVE Francis (20 ans), tué à l'ennemi le 7 décembre 1956 ;
MDL (410^e RAA) HEIRIES Jacques (23ans), tué à l'ennemi le 28 février 1959 ;
Canonnier (410^e RAA) JEAUME Vincent (21ans), tué à l'ennemi le 1er janvier 1959 ;
Parachutiste (2^e RPC) LABAYE J. Pierre (19ans), tué à l'ennemi le 26 janvier 1956 ;
Capitaine (2^e RPIMa) LAHNER Robert (36ans), tué à l'ennemi le 26 janvier 1959 ;
Caporal-chef (2^e RPIMa) LESPAGNOL Dominique (21ans), tué à l'ennemi le 26 janvier 1959 ;
Caporal (1^e RPIMa) SARASOLA Eusébio (21ans), tué à l'ennemi le 26 janvier 1959 ;
Marsouin para (2^e RPC) TISSAIT Robert (18ans), tué à l'ennemi le 26 janvier 1959 ;
Canonnier (410^e RAA) VOURC'H Pierre (21ans), tué à l'ennemi le 9 septembre 1959 ■ ■

Nous n'oublions pas nos malheureux compatriotes victimes d'un terrorisme aveugle mais aussi cruel dans ce secteur :

Monsieur ATTIA Simon (26ans), enlevé et disparu le 15 Août 1961 ;
Monsieur RAYMOND Paul (35ans), enlevé et disparu le 5 mai 1962.

EPILOGUE AÏN-LALOUÏ

De nos jours (recensement 2008) 6 738 habitants.

SYNTHESE établie grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

<http://encyclophhttp://rambert.francis.free.fr/aumale/aumalehisto/aumalecommunications.htm>
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62203876/f1.item.r=BERTVILLE>
<http://diadressaada.alger.free.fr/k-Eglises/Medea-Orleansville.html>
<http://tenes.info/nostalgie/BERTVILLE e die-afn.org/Bouira - Ville>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaude.rosso3@gmail.com]